

L'ADJECTIF EN *-IEN* COMME RÉVÉLATEUR DE PHÉNOMÈNES DE CONCURRENCE.

Stéphanie LIGNON
ERSS-UHA
stephanie.lignon@uha.fr

Résumé

Cet article a pour objectif de montrer que l'analyse de la dérivation en *-ien* d'un point de vue strictement sémantico-catégoriel se heurte à un certain nombre de faits *a priori* inexplicables. Il est alors nécessaire d'envisager l'existence de contraintes de type phonologique pouvant prendre le pas sur les contraintes sémantiques et catégorielles dans une certaine mesure. Ces contraintes phonologiques sont susceptibles d'entraîner, dans certains contextes, des phénomènes de concurrence suffixale (*-esque* et *-iste* pour le suffixe *-ien*). De nombreux paramètres sont à prendre en compte pour déterminer la place à accorder aux différentes opérations morphologiques mais il paraît nécessaire de remettre en cause la prépondérance accordée à la sémantique dans l'analyse de la morphologie dérivationnelle.

Mots clefs

Morphologie dérivationnelle ; adjectif relationnel ;
morphophonologie ; concurrence suffixale.

Abstract

The aim of this article is to show that a purely semantic or categorial analysis of *-ien* suffixation faces a number of puzzling difficulties. As a consequence, it becomes necessary to envisage the existence of phonological constraints which, to some extent, can take over from semantic and categorial constraints and account for the competition between various suffixes (in this case, *-esque* or *-iste* vs. *-ien*). It is difficult to know which of semantic or phonological factors will win

within a process of derivation. Many parameters are involved within morphological operations but the conclusion of this article is that phonological factors cannot be dispensed with and in a number of cases provide the crucial conditioning for the selection of affixes.

Key-words

Morphology ; morphophonology ; competition between various suffixes.

1. Introduction

Le suffixe *-ien* est un suffixe à ce point fréquent qu'on aurait tendance à ne plus le remarquer. La néologie en *-ien* paraît naturelle et sans implication sémantique, contrairement à celle d'autres suffixes dont la valeur sémantique est très marquée, comme le suffixe *-esque* ou le suffixe *-iste*. Se pose alors la question du mode de conditionnement du choix du suffixe *-ien* par rapport à ces autres suffixes plus marqués : pourquoi existe-t-il un *électorat chiraquien* et un *électorat chevènementiste* ? Pourquoi des *études montaignistes* et des *études balzacienne*s ? La sélection de la forme suffixale me semble être un problème majeur dans le cadre de la dérivation en *-ien* puisque ce suffixe est en concurrence avec d'autres formes suffixales dans de nombreux cas. S'agit-il d'une sélection purement sémantique, et si c'est le cas, qu'est-ce que le suffixe *-ien* apporte à la base à laquelle il s'adjoint pour former le dérivé ? S'agit-il d'une sélection catégorielle, déterminée par la catégorie du dérivé que l'on souhaite obtenir ? Ou bien, faut-il chercher dans la forme même du suffixe les raisons de cette sélection ? C'est au vu de cet ensemble de questions que mon choix s'est porté sur l'étude de la dérivation en *-ien*.

J'ai effectué une monographie portant sur le suffixe *-ien* dans le cadre de ma thèse (Lignon, 2000). Mon premier objectif était d'effectuer une description associative et unifiée de la dérivation en *-ien* dans la lignée des travaux initiés par D. Corbin (1987, 1991). Ce modèle associe une opération sémantique (qui est l'opération prépondérante) à une opération catégorielle et une opération morphologique. C'est l'opération sémantique en tant qu'opération dominante qui impose les spécificités du suffixe par rapport aux

autres suffixes disponibles. Les phénomènes morphophonologiques liés à l'adjonction du suffixe à la forme de base sont considérés comme accidentels et requièrent au mieux un traitement descriptif.

Mon second objectif était de faire une description morphophonologique des différents modes d'adjonction du suffixe *-ien*. Cette description a permis de mettre en lumière le fait que certains contextes sont défavorables à l'adjonction du suffixe *-ien* et que c'est cette incompatibilité phonologique qui permet d'expliquer certains phénomènes de sélection suffixale et non une dominance stricte de l'opération sémantique du suffixe.

2. Résultats catégoriels et sémantiques

D'un point de vue catégoriel, le suffixe *-ien* permet de construire des adjectifs à partir de bases nominales, adjectifs dont certains peuvent ensuite être convertis en substantifs, s'il existe un objet du monde possédant les qualités nécessaires pour être désigné par le substantif issu de cette conversion.

D'un point de vue sémantique¹, le suffixe *-ien* construit des adjectifs de type relationnel et son instruction sémantique peut recevoir la paraphrase attendue de type « *-ien* : en relation avec le nom base (priviliégiant les relations d'origine ou d'appartenance) ». Le suffixe *-ien* est ce que j'appellerai un suffixe neutre, non marqué, contrairement à des suffixes tels que *-esque* qui construit des dérivés propices aux emplois qualifiants ou *-iste* des dérivés soit de type partisan soit ayant trait à une activité. La relation instaurée par l'utilisation du suffixe *-ien* s'actualise de différentes manières selon la classe référentielle à laquelle appartient d'une part le nom de base et d'autre part le nom recteur de l'adjectif.

On rencontre donc avec les adjectifs en *-ien* tous les problèmes que l'on a rencontré avec les adjectifs de relation. Ces adjectifs relationnels ont fait l'objet de nombreuses études (notamment par I. Bartning (1976) et A. Bosredon (1988)) et il a déjà été observé leur propension à tendre vers des emplois qualifiants. L'adjectif en *-ien*

¹ Pour une description plus complète de l'aspect sémantique de la dérivation en *-ien*, je renvoie à Lignon (2000).

ne déroge pas à cette règle et l'on observe chez lui une très forte propension à tendre vers des emplois qualifiants.

3. Résistances

3.1. Les emplois adjectivaux secondaires

Si les syntagmes comme *le style balzacien* peuvent recevoir la paraphrase suivante : « le style de Balzac », il est nécessaire à recourir à d'autres formes de noms bases pour paraphraser ceux du type : *l'hégémonie syntacticienne* (F. Kerleroux, *La coupure invisible*). Il ne s'agit pas de « l'hégémonie de la syntaxe », pour lequel le syntagme correspondant serait *l'hégémonie syntaxique* mais bien de « l'hégémonie des syntacticiens ». Pour expliquer le mode de formation de ces adjectifs, j'ai proposé l'hypothèse suivante : la finale en *-ien* est une finale éminemment adjectivale et un substantif possédant cette finale peut être assimilé à un adjectif et de ce fait, entrer dans le paradigme des adjectifs bien qu'il soit clairement un substantif (comme c'est *a priori* le cas pour *syntacticien*), voire un mot non-construit ou démotivé en synchronie : *la doctrine vosgienne* : « Ces nobles constituent le fer de lance de la doctrine *vosgienne*. » (San Antonio, *Béru contre San Antonio*) où l'adjectif *vosgien* est construit à partir de la base anthroponymique *Vosgien*.

Lorsque le substantif possède une finale qui peut être reconnue comme finale adjectivale (qui peut être autre que *-ien*), ce substantif possède alors la capacité d'être employé adjectivement. Par exemple avec la finale *-ier* : « Tout carburait bien, et puis voilà que la fantaisie *bérurrière* nous fait du contre-carre. » (San Antonio, *Béru contre San Antonio* : 93). Et ce, même si la finale a la forme d'un suffixe mal adapté sémantiquement, comme c'est le cas avec cet emploi adjectival de *grouillot* qui ne correspond pas avec la valeur attendue du suffixe *-ot* dans la formation d'adjectifs pour lesquels il possède une valeur diminutive : *pâle*>*pâlot* : « Ainsi le chafouin qui est première langue de velours dans la section européenne accomplit-il d'obscures fonctions *grouillotes* dans un consulat confidentiel. » (San Antonio, *Bacchanale chez la mère Tatzi* : 197).

Le suffixe *-ien* (et les autres finales) dans les emplois présentés ci-dessus est reconnu comme finale typiquement adjectivale permet donc d'utiliser le lexème dans un emploi adjectival.

3.2. Les dérivés de noms de spécialistes

Les dérivés de type *mathématicien* appartiennent à la classe des noms de spécialistes. Ils ne possèdent pas d'adjectif correspondant en *-ien* (l'adjectif correspondant est un adjectif en *-ique*) et ont une forte valeur d'activité, ce qui n'est *a priori* pas compatible avec la suffixation en *-ien* telle qu'on l'a décrite jusqu'alors. La formation de ces dérivés semble correspondre sémantiquement et catégoriellement à la dérivation en *-iste* lorsqu'elle permet de former des noms de spécialistes : *biologie*>*biologiste*, *chimie*>*chimiste*, etc. Ce cas de dérivation en *-ien* est atypique et résiste au traitement unifié, puisqu'il transgresse à la fois l'opération sémantique et l'opération catégorielle observées jusqu'alors.

Si l'on considère que l'opération sémantique est l'opération prépondérante dans la dérivation, ce cas est inexplicable à moins d'envisager un deuxième suffixe *-ien*, homonyme du premier, permettant de former des noms de spécialistes. C'est d'ailleurs la solution proposée dans la majorité des ouvrages où il est fait mention du suffixe *-ien*. Or une telle solution me paraît difficilement envisageable, puisque le suffixe *-ien* est susceptible de former des noms de spécialistes à partir des bases anthroponymiques (*un balzacien* : un spécialiste de Balzac, de l'œuvre et du style de Balzac). Cette valeur sémantique du dérivé n'est donc pas totalement incompatibles avec celle attendue.

Les problèmes rencontrés pour les dérivés de noms de spécialistes ne sont explicables que si l'on suppose que l'opération sémantique n'est pas toujours l'opération prépondérante et qu'il existe des contraintes morphophonologiques qui viennent prendre le pas sur l'opération quand le contexte le leur demande.

Mon hypothèse est qu'il existe des règles sémantiques et des contraintes phonologiques susceptibles d'entrer en conflit. Cette interaction se manifeste nettement avec le suffixe *-ien* puisque :

- le suffixe *-ien* est un suffixe sémantiquement neutre, non-marqué.

- les cas de concurrences sont nombreux : plus la concurrence est forte, c'est-à-dire qu'il est facile de trouver un suffixe acceptable sémantiquement, plus il sera facile de mettre en lumière des phénomènes de concurrence avec dominance de l'opération morphologique.

Cette hypothèse avait été émise en partie par M. Noailly et M. Plénat. En effet, l'adjectif *moliéresque* se rencontre dans des emplois strictement relationnels, alors que le suffixe *-esque* est un suffixe permettant de construire des adjectifs aux propriétés qualifiantes. On s'attendrait donc à ce que cet adjectif se soit construit par adjonction du suffixe *-ien*. Le suffixe *-esque* ne s'explique apparemment pas. Ce cas de *moliéresque* ne s'explique que si l'on suppose qu'il existe d'autres contraintes présidant à la formation des dérivés que les contraintes sémantiques et catégorielles et que ces contraintes sont d'ordre phonologique. Nous verrons qu'il existe certains contextes défavorables à l'adjonction de *-ien* et que dans ce cas, d'autres suffixes sémantiquement acceptables vont prendre le relais et qu'inversement, le suffixe *-ien* pourra venir se substituer à des suffixes phonologiquement mauvais mais sémantiquement mieux adaptés.

Pour faire la preuve de ceci, il nous faut montrer que certains contextes sont phonologiquement défavorables au suffixe *-ien* et que cela a un impact sur la productivité des dérivés et que dans des contextes dans lesquels on attend le suffixe *-ien*, c'est-à-dire des contextes typiquement relationnels, il est possible de trouver des suffixes sémantiquement marqués.

4. Résultats morphophonologiques

Le suffixe *-ien* a pour initiale une semi consonne qui possède la capacité de s'adjoindre par concaténation aux voyelles et aux consonnes. Le mode d'adjonction attendu avec le suffixe *-ien* est donc la concaténation avec les bases à finales consonantiques et à finales vocaliques : *Proust*>*proustien* et *Pasqua*>*pasquaiën*. Or, cela est loin d'être systématique. J'ai mis en évidence plusieurs paramètres déterminants dans le choix du mode d'adjonction, établis

après l'étude systématique d'un corpus de plus de 3000 formes, constitué à partir de l'exploitation de nombreuses bases de données : les CD ROM du *Monde*, du *Soir*, de *l'Express*, la base de données lexicales *FRANTEXT* ainsi que l'enregistrement de diverses attestations. La constitution de ce corpus donne une assise empirique à cette étude. Les paramètres déterminants dans le choix du mode d'adjonction sont par exemple :

- la taille : les bases de deux syllabes ou moins ne sont jamais tronquées (*pasqua*>*pasquaiën*, *Nestlé*>*nestléien*, etc.) alors qu'elles le sont de plus en plus dès que la taille de la base dépasse trois syllabes (*Canada*>*canadien*, *Téchiné*>*téchinien*). Il semble donc que l'on évite de construire un dérivé supérieur à quatre syllabes.

- Pour les bases à finale vocalique, l'identité (ou presque, pour la semi-consonne [j] et son équivalent vocalique[i]) du phonème final de la base avec le phonème initial de l'un des allomorphes du suffixe peut venir prendre le pas sur les contraintes liées à la taille de la base :

- Certaines bases de plus de trois syllabes sont dérivés avec le suffixe allomorphe *-éen* qui a la propriété d'ajouter une syllabe à la taille de la base : *méditerranée*>*méditerranéen*, *Mérimée*>*mériméen*.
- Certaines bases de deux syllabes sont tronquées : *Ghandi*>*gandhien*.

D'autres paramètres entrent en jeu dans le choix du mode d'adjonction du suffixe *-ien* mais ont aussi un impact sur la productivité des dérivés :

- la nature de l'attaque peut poser problème à l'adjonction du suffixe *-ien* :

- le *t* (graphème) pose des problème de prononciation liés à l'assibilation du *t* devant *-ien* : un dérivé construit à partir de *Diderot* est problématique puisqu'on hésite entre la prononciation [didərotjɛ̃] et [didərosjɛ̃].
- Les groupes /obstruante liquide/ sont aussi problématiques puisqu'ils impliquent l'insertion d'un [i] entre le groupe consonantique et le suffixe *-ien* :

hanovrien se prononce non pas [anovrjɛ̃] mais [anovrijɛ̃] ;

- l'euphonie a un impact sur le mode d'adjonction : lorsque la base présente en finale ou en dernière attaque lorsqu'il s'agit d'une base à finale vocalique un phonème de type palatal ou sonant, c'est-à-dire proche de ceux que le suffixe *-ien* contient lui-même.

Ces différents facteurs semblent influencer le choix du mode d'adjonction et la fréquence avec laquelle le suffixe *-ien* va s'adjoindre à des bases présentant ce contexte en finale.

Plus encore qu'à la nasalité, la dissimilation semble se porter sur les phonèmes palataux. Et ce, même lorsque les deux phonèmes ne sont pas dans la même syllabe mais dans deux syllabes consécutives. En effet, les bases présentant en finale (pour les bases à finales consonantiques) ou en syllabe pénultième (pour les bases à finales vocaliques) un phonème palatal ont pourcentage d'apparition bien inférieur à celui observé dans le lexique (la base de référence à partir de laquelle j'ai effectué ce calcul est la liste des noms présents dans BRULEX).

Ce tableau présente :

- la proportion des noms dans BRULEX comportant une palatale dans l'attaque de la dernière syllabe (colonne 1) ;
- la proportion des bases de dérivés en *-ien* comportant une palatale dans l'attaque de la dernière syllabe (colonne 2).

BRULEX	Corpus de dérivés en <i>-ien</i>
16,80%	1,94%

L'un des moyens pour éviter le contact de deux palatales dans deux syllabes consécutives est la troncation de la syllabe incriminée quand la base le permet (c'est-à-dire lorsque la taille de la base est supérieure à deux syllabes, ou lorsque la dernière attaque est différente de yod) :

Bérurier > *bérurien* ;

(Le) Muselier > *muselier*

etc.

Mais cette réparation est une réparation coûteuse (la moitié seulement de ces bases subissent cette réparation) et il est peut être moins coûteux d'utiliser un suffixe sémantiquement concurrent mais ne posant pas de problèmes au niveau morphophonologique.

On a pu voir qu'un certain nombre de contextes phonologiques étaient défavorables à l'adjonction du suffixe *-ien*. La réparation des formes posant problème à l'adjonction du suffixe *-ien* n'est pas satisfaisante comme le montre la faible productivité de ce type de formes. Un moyen envisageable pour combler les lacunes phonologiques du suffixe *-ien* est de faire intervenir un suffixe concurrent sur le plan sémantique mais ne posant pas les mêmes problèmes phonologiques. Pour vérifier cette hypothèse, il est nécessaire d'étudier la répartition des suffixes selon les contextes phonologiques des bases et de vérifier que le suffixe *-ien* se rencontre dans des emplois qui ne lui sont *a priori* pas dévolus et qu'inversement, d'autres suffixes (ici les suffixes *-iste* et *-esque*) sont susceptibles d'être employés dans des emplois relationnels ordinairement dévolus aux adjectifs en *-ien*.

5. Le suffixe *-esque*

Le suffixe *-esque* entre en concurrence avec le suffixe *-ien* pour former des dérivés à partir de bases anthroponymiques (il existe quelques cas de dérivés de noms communs dont je ne parlerai pas ici). Ce suffixe construit des dérivés adjectivaux de type qualifiant. On peut paraphraser son instruction sémantique de la sorte : « en relation avec une propriété considérée comme hors-norme de la base. ».

Pour mettre en lumière ces phénomènes de concurrences existant entre le suffixe *-ien* et le suffixe *-esque* et pour dégager les paramètres influant sur leur sélection, j'ai effectué un calcul statistique de l'indice de productivité phonologique présenté dans le tableau ci-dessous. Pour simplifier, l'indice de productivité est le rapport entre la fréquence d'un phonème observée dans mon corpus bases de dérivés en *-ien* par rapport à la fréquence observée dans le lexique. Ces indices ont été calculés en prenant en compte les différents phonèmes consonantiques à la fin des radicaux des dérivés

en *-esque* du corpus. J'ai considéré, comme base de référence, l'ensemble des dérivés d'anthroponymes en *-esque*, *-iste*, *-ien* et *-isme*.

	<i>-esque</i>
w	0.00
z	0.18
s	0.30
k	0.33
g	0.40
ʃ	0.52
p	0.53
b	0.60
r	0.62
t	0.68
d	0.90
m	0.91
f	0.93
ʒ	1.00
l	1.17
n	1.49
j	1.52
v	1.68
ɲ	2.80

	<i>-ien</i>
w	0.00
j	0.31
ɲ	0.33
ʃ	0.52
p	0.57
b	0.60
g	0.85
ʒ	0.85
t	0.86
d	0.90
r	0.92
f	0.93
n	0.93
k	0.95
m	1.04
l	1.25
z	1.34
s	1.49
v	1.56

La comparaison de ces deux tableaux montre que la répartition morphophonologique de ces deux suffixe est très nette en fonction du phonème qui précède le suffixe :

- le [t] est, on le sait, une mauvaise attaque pour le suffixe *-ien*. Son indice de productivité est extrêmement faible devant *-ien* alors

qu'il est tout à fait remarquable devant *-esque*. Même remarque pour les groupes obstruantes liquides.

- Les palatales sont elles aussi très mal représentées devant le suffixe *-ien*. En revanche, ce sont les phonèmes les plus représentés devant *-esque*.

- Inversement les sifflantes et le [k] (c'est-à-dire des phonèmes identiques au trait de sonorité près à ceux que le suffixe *-esque* comporte lui-même) ont un indice de productivité très élevé devant le suffixe *-ien* alors qu'ils sont très mal représentés devant le suffixe *-esque*.

D'un point de vue morphophonologique, il semble que ces deux suffixes se répartissent nettement en fonction de la nature du phonème présent en dernière attaque et qu'il y ait une démarche dissimilative lors de l'adjonction de ces suffixes. Lorsque l'attaque avant le suffixe est identique ou proche des phonèmes que le suffixe comporte (une palatale ou une nasale pour le suffixe *-ien*, bien que cela soit moins net pour les nasales, et une sifflante ou un [k] pour le suffixe *-esque*), on préfère utiliser un suffixe concurrent ce qui expliquerait cette répartition des phonèmes devant chacun de ces suffixes. Le suffixe *-ien* viendrait alors relayer le suffixe *-esque* quand la base présente une incompatibilité à l'adjonction de *-esque*. La dissimilation permet d'expliquer la répartition devant les suffixes *-ien* et *-esque*.

La dernière attaque n'est pas le seul paramètre à prendre en compte dans la distribution des suffixes. Il semble que la présence d'une palatale dans la syllabe pénultième d'un dérivé en *-ien* soit évitée autant que faire se peut. Le tableau ci-dessous présente l'indice de productivité de chacun des deux suffixes après des bases dont la dernière syllabe comporte une palatale calculé grâce à la base de référence BRULEX.

<i>-ien</i>	<i>-esque</i>
0.32	1.49

La proportion de dérivés en *-ien* présentant ce contexte phonologique est très nettement inférieure à celle des dérivés en

-esque (près de 5 fois inférieure). A moins de supposer une attirance particulière du suffixe *-esque* pour ce type de bases (ce qui se justifie difficilement), tout laisse à croire que la proportion aussi élevée de ce type de base est due à l'incompatibilité de ces bases avec *-ien* et à sa substitution par le suffixe *-esque*. Cela se vérifie puisque l'on peut constater que le suffixe *-esque* vient se substituer au suffixe *-ien*, comme le laissait deviner les statistiques phonologiques, mais aussi d'un point de vue sémantique. En effet, on constate que le suffixe *-ien* vient prendre le relais du suffixe *-esque* pour former des dérivés aux propriétés qualifiantes, ce qui n'est pas surprenant puisque l'on sait que le suffixe *-ien*, comme la grande majorité des suffixes relationnels, est capable de construire des adjectifs qualifiant. Mais le suffixe *-esque* vient prendre le relais du suffixe *-ien*, ce qui est beaucoup plus surprenant, puisque le suffixe *-esque* est fortement connoté comme qualifiant. Or, on trouve des dérivés en *-esque* dans des emplois strictement relationnels, où le suffixe attendu est le suffixe *-ien*.

« Le record des représentations *moliéresques* est atteint par *Tartuffe*. » (Arts et Littérature, Société contemporaine, 1935 ; p.7604)

Dans cet exemple, l'adjectif en *-esque* se rencontre dans un emploi clairement relationnel indiqué par le contexte : *Tartuffe* est une pièce de Molière, il s'agit de la représentation des pièces de Molière. Cet emploi est donc injustifiable d'un point de vue strictement sémantique, où l'emploi du suffixe *-esque* apparaît comme aberrant. L'analyse traditionnelle se heurte à ce type de faits et est incapable de les résoudre. Si l'on se cantonne à une approche strictement sémantique de la morphologie dérivationnelle, ces emplois sont inexplicables.

Mais les bases de ces adjectifs présentent une structure phonologique peu favorable à l'adjonction de *-ien*. Le suffixe *-esque* est donc préféré, bien que sémantiquement moins adapté pour l'emploi choisi. Dans ces cas, l'incompatibilité phonologique l'emporte sur la sélection sémantique.

6. Le suffixe *-iste*

Le suffixe *-iste* a la capacité de construire deux types de dérivés :

- soit des dérivés à valeur de partisan à partir de bases anthroponymiques : *Le Pen* > *lepéniste* ;
- soit des dérivés à valeur de pratiquant d'une activité : (*ping-*)*pong* > *pongiste*.

Dans ces deux emplois, il entre en concurrence avec le suffixe *-ien* : *Chirac* > *chiraquien*, *mathématiques* > *mathématicien*.

6.1. Dérivés de bases anthroponymiques

Au sein des dérivés d'anthroponymes, lorsque les deux dérivés existent, la répartition sémantique est nette :

- le suffixe *-ien* construit des adjectifs relatifs à la personne dont le nom sert de base à l'adjectif : *gaullien* « relatif à la personne de de Gaulle. »
- le suffixe *-iste* construit des adjectifs à valeur de partisan de la personne dont le nom sert de base à l'adjectif ou du courant politique dont elle est le représentant emblématique : *gaulliste* « relatif à de Gaulle en tant que représentant d'une certaine politique. »

Mais, lorsqu'il n'y a qu'un seul de ces dérivés, il est susceptible de couvrir « l'ensemble des effets de dérivation » (M. Noailly), c'est-à-dire qu'il peut avoir des emplois relationnels et des emplois partisans. Le problème est donc de savoir comment se fait le choix de la forme suffixale puisque les deux suffixes semblent également disponibles.

Au sein de la dérivation en *-iste* de bases anthroponymiques les phénomènes de dissimilation sont du même ordre que ceux observés au sein de la concurrence entre les suffixes *-ien* et *-esque*.

Pour préciser cette étude, et minimiser les risques d'interférences avec l'intrusion de paramètres sémantiques divers (tel ou tel nom est-il plus susceptible d'être utilisé comme représentant d'un mouvement si la personne est philosophe, économiste ou écrivain), j'ai établi un corpus de noms d'hommes politiques pour observer les concurrences sur des êtres du monde comparables, français, pour

éliminer tout risque d'introduction d'une morphologie étrangère, à partir du CD ROM du *Monde* 1996.

Une étude de cas : les dérivés de noms d'hommes politiques français

	[n]	[t]	[r]	[s]/[z]	Autres attaques
<i>-ien</i>	5	1	1	7	11
<i>-iste</i>	9	7	11	3	17

On constate, au vu de ce tableau représentant les nombres de formes en *-iste* et en *-ien* selon la dernière attaque avant le suffixe qu'on peut dégager un certain nombre de tendances indiquant les préférences des suffixes en fonction de la nature de la dernière attaque. Par exemple, on peut constater que le [t], le [r] et le [n] sont très mal représentés devant *-ien* alors que le suffixe *-iste* semble répugner à s'adjoindre à des sifflantes. Ces résultats ne sont pas surprenants, puisqu'on sait que ces finales sont respectivement problématiques pour chacun de ces suffixes.

La présence de palatales dans la syllabe précédant le suffixe semble être aussi un facteur de sélection suffixale, puisque l'on constate que dans ce cas de figure, le suffixe *-ien* est exclu (une exception cependant : *fabiussien*, mais ce dernier comporte une sifflante en finale. Il semble donc que la dissimilation soit plus forte entre les sifflantes et le suffixe *-iste* dans une même syllabe qu'entre deux palatales dans deux syllabes consécutives).

Ces résultats ne peuvent malheureusement indiquer que des tendances à la dissimilation, puisque le nombre de formes est trop peu important. En effet, on raisonne sur 28 formes, ce qui est insuffisant pour construire de véritables régularités.

Le suffixe *-ien* couvre facilement les emplois dévolus au suffixe *-iste*. Le suffixe *-ien* est un suffixe malléable, qui s'adapte à la classe

référentielle de son nom de base. Si celui-ci est un nom d'homme politique, le suffixe *-ien* a toute capacité à former un dérivé ayant une valeur de partisan, cette valeur étant imputable non pas au suffixe lui-même (comme c'est le cas avec le suffixe *-iste*) mais à la capacité référentielle du nom de base. Ce qui est beaucoup plus surprenant, c'est que le suffixe *-iste*, suffixe connoté, puisse avoir une interprétation neutre, strictement relationnelle, dans un emploi où le suffixe *-ien* est attendu. Par exemple, il existe un fort paradigme de dérivés en *-ien* après le nom recteur *études* : *les études balzaciennes, proustiennes, rabelaisiennes*, etc. Pourtant, les études se rapportant à Montaigne sont *les études montaignistes* (*Le Monde*, 11/06/82 : 32). La présence d'une palatale bloque l'apparition du suffixe *-ien*, pourtant suffixe attendu pour former un adjectif dans ce paradigme. Il est apparemment préférable de transgresser l'instruction sémantique associée au suffixe *-iste* (partisan) plutôt que de construire un dérivé disphonique.

Les phénomènes de supplétion suffixale que l'on a pu observer dans les cas de bases anthroponymiques se retrouvent dans la formation des dérivés de noms de spécialistes.

6.2. Concurrence au sein des noms de spécialistes

Le suffixe *-iste* est le suffixe sémantiquement le mieux adapté pour construire des noms de spécialistes même si le suffixe *-ien* est acceptable (en effet, je rappelle qu'il permet de construire des noms de spécialistes d'anthroponymes). Néanmoins, en ce qui concerne les dérivés de noms de sciences, le suffixe *-iste* paraît être le suffixe le plus apte à former ces dérivés.

Or, dans ce cas précis, la répartition du suffixe *-ien* et du suffixe *-iste* est extrêmement claire : on emploie toujours le suffixe *-iste* pour construire un dérivé de nom de science excepté lorsqu'il s'agit d'une base en *-ique*, auquel cas, c'est le suffixe *-ien* qui est préféré. Lorsque l'on compare le taux de sifflante en dernière attaque devant le suffixe, la distribution apparaît comme complémentaire (à quelques exceptions près) : 4,65% des dérivés en *-iste* présentent une sifflante en dernière attaque, contre 85,03% pour les dérivés en *-ien*.

Ces résultats tendent à prouver que le paramètre morphophonologique est essentiel dans le choix du mode de formation des dérivés. Dans une classe aussi sémantiquement unifiée que celle des noms de sciences et des noms de spécialistes, on ne peut constater de prééminence sémantique à la sélection suffixale. Le suffixe *-ien* est totalement atypique dans ce contexte dérivationnel (pas d'adjectif en *-ien* correspondant, une valeur sémantique d'agent). Ce cas problématique résistait jusque là à l'analyse unifiée de la dérivation, accordant une place prépondérante à la sémantique. Il obligeait soit à être extrêmement lâche dans la description du suffixe *-ien*, soit à poser un deuxième suffixe *-ien* homonyme, tant ces dérivés ne semblaient pas correspondre la majorité des dérivés en *-ien*. En revanche, si l'on envisage que le suffixe *-ien* joue ici le rôle de suffixe de substitution, son caractère sémantiquement peu marqué lui permettant cette latitude d'emploi, l'analyse est alors plus cohérente.

7. Bilan

L'étude proposée montre que, si le modèle corbinien rend bien compte d'une grande partie des phénomènes sémantiques et catégoriels mis en œuvre lors de la dérivation en *-ien*, il ne permet pas de tous les expliquer. La prépondérance stricte de l'opération sémantique se heurte à un certain nombre de faits. Il est donc nécessaire d'envisager qu'il existe des contraintes de type phonologique pouvant prendre le pas sur les contraintes sémantiques et catégorielles dans une certaine mesure. Il est difficile de savoir ce qui, de la sémantique ou de la phonologie, va *a priori* l'emporter lors de la formation d'un dérivé. Suivant la classe référentielle du nom base et la classe référentielle du dérivé, il y a gradation de l'intensité des contraintes phonologiques et sémantiques.

Le cas du suffixe *-ien* permet d'entamer la réflexion concernant les contraintes à l'œuvre lors de la dérivation suffixale. L'étude de ces phénomènes demandent à être approfondie et complétée par d'autres cas de concurrence suffixale.

Références

BARTNING, I. (1976). Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs en français, Stockholm : Göteborgs Offsettryckeri.

BARTNING, I. et NOAILLY, M. (1993). « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux. », *L'information grammaticale* 58, 27-32.

BARTNING, I. & NOAILLY, M. (1995). « Pourquoi *-esque*. », *Cahiers de grammaire* 20, 87-100.

BOSREDON, A. (1988). « Un adjectif de trop : l'adjectif de relation », *L'information grammaticale* 37, 3-7.

CORBIN, D. (1987). Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique, Tübingen, Niemayer.

CORBIN, D. (1991). « La formation des mots, structures et interprétation », *Lexique* 10, 7-25.

LIGNON, S. (2000). La suffixation en *-ien*. Aspects sémantiques et phonologiques, *Thèse de doctorat*, Université Toulouse-Le Mirail.

MÉLIS-PUCHULU, A. (1993). « Les adjectifs en *-esque* : d'abord des adjectifs construits. », *L'information grammaticale* 58, 33-39.

NOAILLY, M. (1999). *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.

PLÉNAT, M. (1996). « Mots possibles et mots existants. Le cas des dérivés en *-esque*. » G. Pérennou (Ed.), *Lexique et communication parlée. Séminaire GDR-PRC « Communication Homme-Machine »*, IRIT, Université Paul Sabatier, Toulouse, 113-125.

PLENAT, M., LIGNON, S., SERNA, N. et TANGUY, L. (à paraître) « La conjecture de Pichon », à paraître dans *Corpus 1*.

PLENAT, M. et ROCHE, M. (à paraître) « La suffixation décalée avec le suffixe occitan *-ièr/-ièra* », à paraître dans *Lexique 16*.